

# Code de vie et règlements

- Toute personne inscrite à une activité doit prendre connaissance du code de vie ainsi que des règlements généraux et s'engage à les respecter.
- La session d'hiver est d'une durée de 10 à 15 semaines selon l'activité. Voici les dates de début des cours :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Activités de danse	22 janvier	23 janvier	24 janvier	25 janvier	20 janvier	21 janvier
Autres activités	30 janvier	31 janvier	1 <sup>er</sup> février	2 février	3 février	4 février

➔ À noter, que lors de la relâche scolaire (26 février au 4 mars) et/ou du congé pascal (7 au 9 avril), les activités sont généralement annulées mais il se pourrait que certaines d'entre elles aient lieu afin de respecter les délais de fin de session.

➔ Vous pouvez aussi vous référer à notre site Internet pour consulter le calendrier des séances de chacune des activités.

➔ S'il y a annulation d'une séance, la date de reprise vous sera communiquée via courriel et sera aussi disponible sur notre site internet et notre page Facebook. Votre assiduité aux cours est donc importante. En cas d'annulations imprévisibles, nous placerons un appel où enverrons un courriel, d'où l'importance de nous transmettre vos bonnes coordonnées.

➔ Nous vous suggérons fortement d'adhérer à notre Infolettre.

➔ Points de service :  
Centre Pierre-Bernard (école La Vérendrye) – 3055 Mousseau  
Centre Ste-Claire (Hochelaga) – 8695 Hochelaga, suite 201 (2<sup>e</sup> étage)  
Centre St-François d'Assise – 2160 Liébert (porte stationnement)  
Centre Sportif du Collège Mont-Royal (CSCMR) – 8801 Notre-Dame (porte principale)

- ➔ Chaque participant doit avoir complété un formulaire d'inscription et payé les droits d'activités pour participer à une activité.
- ➔ L'accueil des participants s'effectue à l'extérieur du local (gymnase).
- ➔ Aucun parent-spectateur n'est admis sur les lieux des activités durant le déroulement de celles-ci (incluant hall, corridor, salle et gymnase). L'attente devra être faite à l'extérieur.
- ➔ Nous n'avons pas de vestiaires. Nous suggérons fortement que les participants se présentent déjà vêtus pour leur activité.
- ➔ Les participants qui le désirent peuvent apporter leur bouteille d'eau. Les bouteilles de verre sont interdites.
- ➔ Il est important d'arriver à l'heure. Le préposé à l'accueil ou le professeur (instructeur, spécialiste) vous indiquera à quel moment entrer. Inutile d'arriver trop tôt. Nous désirons éviter les attroupements lors des transitions entre les séances d'activités.
- ➔ Un battement de 5 à 15 minutes a été prévu entre chaque activité pour gérer les transitions.
- ➔ Le code de vie s'applique à tous (participants, parents, accompagnateurs, enfants). Toute personne qui enfreint le code de vie peut être expulsée de l'activité à laquelle elle est inscrite, et ce, sans remboursement ou se voir refuser l'accès à nos installations.

**Respect de soi** (ex : porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées, ne tolérer aucune forme de violence ou d'intimidation)

**Respect des autres** (ex : employer un langage poli et respectueux, ne pas briser le bien d'autrui)

**Respect du groupe** (ex : favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité)

**Respect des mesures sanitaires** (ex : se laver les mains à son arrivée, maintenir une certaine distanciation entre les participants, tousser dans le creux de son coude, éviter de se présenter si présence de symptômes, etc.)

**Respect du matériel** (ex : ne pas détruire ou endommager le matériel et l'équipement mis à votre disposition,)

**Respect de l'environnement** (ex : ne pas laisser traîner ses déchets, tenir les lieux propres et en bon état, respecter les règles de l'organisme)

➔ Afin de maintenir nos installations propres et salubres, il est interdit de s'introduire dans les locaux (ou gymnase) avec des bottes ou des chaussures souillées. Prière de vous munir de chaussures propres et appropriées pour votre activité.

- ➔ Il est strictement interdit de fumer dans les locaux et les gymnases.
- ➔ Aucune personne n'est autorisée à vendre ou à solliciter sans autorisation écrite de la direction.
- ➔ Nous gardons les objets trouvés pour la durée de la session seulement. Nous disposons des objets non réclamés au terme de chaque session.
- ➔ Nous ne sommes pas responsables des pertes ou vols dans nos locaux.
- ➔ L'organisme met tout en œuvre pour offrir un cadre sécuritaire et adapté pour la pratique des activités. Le participant doit tout de même être conscient qu'il existe certains risques inhérents à la pratique de certaines activités.

- Aucun remboursement ne sera émis après la 1ère semaine d'activité...seule une note de crédit est remise (valable un an, pour l'inscription à une activité lors d'une session ultérieure). Si le participant est éligible à un remboursement, prendre note que 10% de frais administratifs sont retenus sur le montant versé. Le remboursement est envoyé, par chèque, à l'adresse du participant payeur.
- Pour toute demande de changement d'activité, des frais administratifs de \$20.00, en argent comptant, seront dorénavant exigés.
- Il y a tenue des activités, même lors des journées pédagogiques, à l'exception des activités offertes en parascolaire.
- Les dates de fin de session sont affichées sur notre site internet, disponibles aussi auprès des préposés à l'accueil ou des professeurs, sur notre page Facebook et dans notre Infolettre mensuelle.
- N'oubliez pas que le préposé à l'accueil ne fait qu'appliquer les directives prescrites par l'organisme. Si vous avez des plaintes ou des commentaires, ceux-ci peuvent être formulés par téléphone (514)354-0390 ou par courriel à [infos@loisirsteclair.org](mailto:infos@loisirsteclair.org)

### Détails importants à retenir pour chaque activité

- Danse: Consulter le calendrier de danse des cours. (<https://www.loisirsteclair.org/volet-danse>)  
Lire attentivement et se référer au document « Règlements cours de danse 2021-2022 » (<https://www.loisirsteclair.org/volet-danse>)
- Soccer et mini-soccer : Protège-tibias et espadrilles sont obligatoires  
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (à noter qu'il n'y a pas d'abreuvoirs au centre SFA)  
Le participant doit apporter son propre ballon.
- Karaté et taekwondo : Le port du karatégi (kimono) est obligatoire lors des cours sauf pour les débutants dont l'achat devient obligatoire uniquement lors du passage de ceinture. S'adresser aux instructeurs pour passer la commande.
- Guitare : La guitare n'est pas fournie.  
Le participant doit se procurer l'instrument (achat ou location)  
Les partitions seront distribuées en début de session et insérées dans un duo-tang. Il est de la responsabilité de l'élève de l'apporter à chaque cours.
- Arts visuels : dessin, peinture : Pour les cours destinés aux **adultes**, le participant doit se procurer son propre matériel. Le professeur remettra une liste aux débutants lors des premières séances.  
Le participant devra apporter chez lui, tout son matériel à chaque cours. Aucun entreposage ne sera permis à l'exception de sa toile.
- Arts visuels : dessin, peinture : Pour les cours destinés aux **enfants**, le matériel est fourni et conservé à l'atelier durant toute la session.  
Il est fortement recommandé que l'élève apporte un tablier lors des cours.  
Il est strictement interdit d'apporter de la nourriture ou de manger dans le local.
- Yoga : Tenue confortable, tapis de yoga (s'il y a lieu), serviette et bouteille d'eau remplie.
- Basket-ball: Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.  
Une bouteille d'eau remplie et identifiée.
- Badminton : Le participant doit apporter sa raquette.  
Les joutes doivent se jouer en duo et il n'y a aucune réservation de terrain. Donc, les équipes doivent faire des rotations.

- Hockey cosom : Le participant doit apporter son bâton (palette de plastique SANS ruban noir SVP)  
Le participant doit avoir ses propres lunettes de protection (obligatoire).  
Une bouteille d'eau remplie et identifiée.
- Zumba/Aéro boxe : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.  
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (À noter qu'il n'y a pas d'abreuvoirs au centre SFA)  
L'élève doit apporter une petite serviette.
- Athlétisme : Le participant doit porter une tenue sportive et des espadrilles.  
Une bouteille d'eau remplie et identifiée (À noter qu'il n'y a pas d'abreuvoirs au centre SFA)  
L'activité pourrait aussi se dérouler à l'extérieur, selon la température, donc prévoir l'habillement en conséquence.
- Karibou : Les ateliers sont axés sur la psychomotricité.  
Une tenue confortable et des espadrilles sont fortement recommandées.  
La présence du parent est obligatoire.  
L'objectif premier est d'apprendre en s'amusant... ce n'est pas une compétition.  
Le cahier d'activités doit être complété à chaque séance mais sera conservé par la spécialiste jusqu'à la fin de la session.  
Si possible, apporter son propre crayon.
- Marche et mise en forme : Une tenue vestimentaire selon la température est recommandée.  
De bons souliers de marche.

BONNE SESSION!